

# Programme de soins compatissants pour les patients de GMP



Generic Medical Partners  
Partenaires Médicaux Génériques

**GENERIC MEDICAL PARTNERS INC.  
PROGRAMME DE SOINS COMPATISSANTS**

# Aperçu

Chez Generic Medical Partners Inc., nous reconnaissons que l'accès aux médicaments essentiels est un droit humain fondamental et non un privilège. Notre Programme de soins compatissants pour les patients est conçu pour aider les personnes aux prises avec des difficultés financières ou des obstacles systémiques ou circonstanciels qui les empêchent d'obtenir les médicaments dont elles ont besoin. Ce programme fonctionne indépendamment de la couverture d'assurance et est guidé par notre engagement en faveur d'un accès équitable aux soins de santé.

Il fonctionne selon un modèle à trois niveaux – **sans couverture, avec couverture partielle et avec couverture complète** – basé sur une évaluation normalisée de la situation financière de chaque patient, de la nécessité des soins médicaux et de la disponibilité d'autres ressources.

## Raison d'être

Le Programme de soins compatissants pour les patients reflète l'engagement de Partenaires Médicaux Génériques (GMP) envers l'équité en matière de soins de santé en s'assurant que les patients qui font face à des obstacles financiers, systémiques ou temporaires peuvent avoir accès aux médicaments essentiels. Ce programme soutient les patients de tous les milieux socioéconomiques, qu'ils détiennent une assurance ou non, et contribue à combler les lacunes des systèmes de soins de santé grâce à un accès pharmaceutique éthique et responsable.

## Principes directeurs

- **Le patient d'abord** : Nous accordons la priorité à la dignité, à la sécurité et au bien-être de tous les patients.
- **Un accès équitable** : L'accès aux médicaments ne devrait pas être dicté par le revenu, la couverture d'assurance ou le lieu de résidence.
- **L'intégrité et la conformité** : Toute l'aide fournie respecte les normes réglementaires, légales et éthiques.
- **La priorité au partenariat** : Nous collaborons avec des prestataires de soins de santé et des organismes communautaires pour maximiser la portée et les retombées positives.
- **Des résultats fondés sur les données** : Nous nous améliorons continuellement grâce aux résultats et à la rétroaction.

## Structure du programme

Ce programme fonctionne selon un **modèle d'assistance à trois niveaux**, déterminé par la couverture d'assurance, le niveau de revenus et l'urgence médicale.

### Niveau 1 : Sans couverture – Assistance complète

#### Critères d'admissibilité :

- Aucune couverture d'assurance publique ou privée.
- Statut de réfugié.
- Difficultés financières avérées (p. ex., revenus inférieurs aux seuils nationaux de faibles revenus).
- Pas d'accès à l'aide gouvernementale ou aux programmes de soutien.

#### Soutien fourni :

- Coût des médicaments couverts à 100 % par GMP.
- Traitement prioritaire et livraison rapide des médicaments délivrés sur ordonnance.

#### Conditions de la demande :

- Formulaire de demande de soins compatissants dûment rempli.
- Documents de vérification des revenus (p. ex., déclarations fiscales, relevés de prestations).
- Recommandation du prestataire de soins de santé.

### Niveau 2 : Avec couverture partielle – Assistance à frais partagés

#### Critères d'admissibilité :

- Détiend une couverture d'assurance partielle avec des quotes-parts ou des franchises élevées.
- Éprouve des difficultés financières moyennes (p. ex., revenu proche du seuil de pauvreté).
- Souffre d'une affection chronique ou mettant sa vie en danger et nécessitant un traitement conséquent.

### Soutien fourni :

- Une couverture allant jusqu'à 80 % des frais remboursés.
- Aide à la prise en charge des paiements en cours.
- Accès à des conseils en matière d'accessibilité financière et à un soutien sur la défense des droits.

### Conditions de la demande :

- Preuve de la couverture d'assurance et des montants de quotes-parts.
- Preuve de revenus.
- Déclaration du prestataire de soins de santé décrivant la nécessité et la fréquence des traitements prioritaires.

## Niveau 3 : Avec couverture complète – Aide temporaire

### Critères d'admissibilité :

- Détient actuellement une couverture d'assurance standard.
- Fait face à des difficultés temporaires en raison d'une perte d'emploi, d'une crise familiale ou d'un événement médical catastrophique.
- Attend l'approbation d'une aide à long terme (p. ex., des prestations d'invalidité).

### Soutien fourni :

- Couverture des médicaments à court terme (60 jours).
- Accès d'urgence aux thérapies de maintien en vie.
- Orientation vers des programmes de soutien externes pour la poursuite des soins.

### Conditions de la demande :

- Lettre expliquant les difficultés temporaires.
- Preuve de l'assurance et des coûts impayés.
- Documentation sur les demandes de programmes en cours (le cas échéant).

---

## Processus d'admissibilité

### Documentation requise

- Formulaire de demande du prestataire de soins de santé dûment rempli.

- Déclaration des besoins médicaux par le prestataire de soins de santé.
- Veuillez télécharger et remplir le Formulaire de demande du Programme de soins compatissants sur le site Web de GMP. Une adresse électronique spécialement créée est fournie pour le renvoi de la demande dûment remplie.

### Calendrier de l'examen

- Cas non urgents : 5 jours.
- Cas urgents : 2 jours.

Les demandes sont examinées par le **conseil d'administration chargé de l'examen des soins compatissants** de GMP.

---

## Distribution et exécution

Une fois approuvés, les médicaments sont distribués directement par notre réseau de pharmacies autorisées ou envoyés par la poste aux patients avec un numéro de repérage. Les cas urgents peuvent être traités localement par des distributeurs partenaires. GMP conviendra d'une procédure pour répondre à la demande du prestataire de soins de santé concernant cette aide au patient.

---

## Sensibilisation et engagement

Chez Generic Medical Partners Inc., nous comprenons qu'un programme de soins compatissants n'est efficace que lorsque les patients, les soignants et les prestataires de soins de santé en connaissent l'existence et sont habilités à y accéder. Cela explique pourquoi la sensibilisation proactive est un pilier essentiel de notre Programme de soins compatissants pour les patients.

### Initiatives clés :

- Formation des prestataires et partenariats
- Engagement communautaire
- Accessibilité numérique
- Soutien en plusieurs langues
- Rétroaction et amélioration continue

## Coordonnées et assistance

Les patients, les soignants et les prestataires de soins de santé qui souhaitent obtenir de l'aide ou des informations complémentaires sur le Programme de soins compatissants pour les patients sont invités à communiquer avec nous par l'une des façons suivantes :

### Questions générales et soutien aux demandes

- Courriel : [customerservice@gmprx.com](mailto:customerservice@gmprx.com)
- Téléphone : 416 444-4467
- Télécopieur : 1 866 259-2058

### Prestataires de soins de santé et partenaires recommandés

- Courriel : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_

### Adresse postale

Generic Medical Partners Inc.

1500 Don Mills Road, bureau 711, Toronto

(Ontario) M3B 3K4

Canada

---

## Administration et surveillance

Toutes les demandes sont examinées par notre **conseil d'administration chargé de l'examen des soins compatissants**. Les examens sont effectués dans les 5 jours ouvrables et les cas urgents sont traités en priorité.

### Confidentialité :

Les renseignements sur les patients sont traités avec la plus grande confidentialité, dans le respect total des réglementations locales en matière de protection de la vie privée.

# Contrôle et conformité

Tous les aspects du Programme de conformité des soins sont contrôlés par le service de la conformité de GMP afin de garantir l'alignement sur la réglementation (p. ex., Santé Canada, HIPAA), la sécurité des patients et l'intégrité du programme. Les audits annuels, les commentaires des patients et le suivi des bilans impulsent une dynamique d'amélioration continue.

---

# Rapport et retombées

GMP publiera un **Rapport annuel sur les retombées des soins compatissants** qui mettra en évidence les éléments suivants :

- Nombre de patients pris en charge.
- Médicaments fournis.
- Témoignages de patients.
- Points forts de l'évolution du programme.

Cette transparence renforce la confiance et l'imputabilité de GMP à nos valeurs.